

*faïste par or-  
dre de l'Em-  
pereur.*

Pistoles, pour établir une Prelature perpe-  
tuelle dans sa Maison; le Chancelier de  
Milan s'est faisi de cette fondation au nom  
de l'Empereur; la raison qu'il en a donnée,  
c'est que Sa M. I. en qualité de Duc de  
Milan, avoit besoin de cette somme pour  
les besoins de la guerre; mais qu'elle en  
payeroit l'interêt au futur Evêque Archin-  
to, lorsqu'il y en auroit un nommé &  
bullé. Lorsque ce défunt Cardinal signa  
son Testament, il ne s'attendoit pas sans  
doute, d'avoir pour Exécuteur Testamen-  
taire, ou pour garant de sa volonté mor-  
tuaire un aussi grand Prince qu'est l'Em-  
pereur.

*Le Pape fait  
un: promo-  
tion de Car-  
динаux.*

V. Par la mort du Cardinal Santa Cro-  
cé, dont nous parlerons plus bas, il y  
avoit dix huit Chapeaux vacans dans le  
sacré College; ce qui diminueoit de plus  
d'un quart le nombre de cette Illustre  
Compagnie; mais le Pape dans la Con-  
gregation qu'il tint le dix huit du mois de  
Mai, remplit onze de ces places vaquan-  
tes, & se reserva les autres sept *in petto*:  
ceux qui ont été nommez au Cardinalat  
sont, Messieurs Davia qui a été Nonce  
en plusieurs Cours: Cusani qui a été Non-  
ce en France: Piazza Nonce à Vienne:  
Zondodari ci devant Nonce en Espagne:  
le Baron de Schrottembach Evêque d'Ol-  
multz à la nomination de l'Empereur:  
le Prince de Subise, Evêque de Stras-  
bourg à la nomination de Sa Majesté T.  
C. Cunha d'Ataïdé pour le Portugal:  
Priuli Auditeur de Rotte pour la Repu-  
blique de Verise: le Pere Tolomei Jesui-  
te: le Pere Tamasi Théatin: & le Pere  
Cassini